

[Voir la version en ligne](#)



CLaC'Infos **n°22**

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Janvier 2023

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Éditorial du Président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Tribune libre
4. Revue des médias
5. Conseil de lecture supplémentaire
6. Le Quiz du mois



Éditorial

Laïcité et islam: Le pari du temps long

- Le comportement civilisé est celui qui permet aux Hommes de vivre ensemble -

Pour définir une culture, l'on se fonde généralement sur des éléments linguistiques , éthiques , géographiques, historiques et religieux ; cette dernière dimension étant souvent prégnante dans le regard que l'on porte sur une culture.

Néanmoins, la notion de culture reste confuse, évolutive, et donc difficile à définir car elle est aussi un processus de transformation, d'évolution et de maturation des sociétés pour aboutir à un fait historique et social.

Or, aujourd'hui, nous entendons beaucoup de débats en France sur la laïcité et son rapport aux identités culturelles depuis que la visibilité de l'islam et que les problématiques communautaires sont devenues des sujets de société.

Il est en effet difficile de nier les nouveaux défis posés à l'intégration par l'installation en Europe, et donc en France, de populations musulmanes porteuses d'une identité forte, de coutumes et de représentations qui ne sont pas toujours compatibles avec les lois du pays d'accueil, avec les valeurs de la société occidentale ou avec nos principes républicains (polygamie, place de la femme...).

En réaction, certains tentent d'imposer la sécularisation globale des comportements dans l'espace public de la société civile. Notons cependant que ce sont les mêmes qui prônent que les manifestations publiques du catholicisme en soient dispensées au nom de l'identité culturelle de la France.

Pour ce qui concerne le Comité Laïcité Citoyenneté 29, nous défendons une conception progressiste de la citoyenneté, du vivre ensemble : nous estimons que cette inquiétude liée à la culture islamique est légitime quand elle porte sur les droits du genre humain, notamment sur les droits des femmes sur notre territoire, mais nous la jugeons illégitime en dehors de ce champ.

En effet, la laïcité est un principe de séparation qui protège la liberté de conscience en instituant la neutralité de la puissance publique, elle ne saurait consister dans une sécularisation forcée de la société. Bien au contraire, la laïcité permet toutes les expressions religieuses puisqu'elle ne reconnaît aucun culte en particulier. Elle ne vise aucunement les comportements individuels dans l'espace public de la société civile. Par contre, la laïcité se distingue du concept pragmatique de tolérance qui implique, au contraire, la reconnaissance effective des différentes composantes de la société, la conjugaison des appartenances multiples.

La laïcité implique donc de traiter l'islam comme une religion parmi d'autres.

La laïcité, hier comme aujourd'hui, accompagne les transformations de la société française, une société de plus en plus diverse, multiculturelle, urbanisée, sécularisée, qui est globalement une société composée d'individus-citoyens réunis autour de principes démocratiques et non de communautés ; à quoi s'oppose une conception culturelle de la nation plus attentive à l'héritage commun et à la volonté effective de prolonger une histoire figée et souvent fantasmée.

Ceci, alors que notre société est en perpétuelle évolution, transformation et mouvement, compte tenu du dialogue des cultures sur notre territoire (culture américaine, nord-africaine, asiatique, européenne...). Que ce soit dans les domaines des arts, de la gastronomie, de la linguistique, de la mode, des arts de la rue, des modes de vie etc....

Ce dialogue, ce brassage, ce foisonnement se traduisent nécessairement et concrètement, sur le temps long, par une évolution bénéfique, un enrichissement de notre identité comme ce fut toujours le cas dans notre pays.

L'on ne peut cependant ignorer que de nombreux français pensent au contraire que le phénomène multiculturaliste appelle à de nouvelles régulations pour préserver un certain mode de vie.

La principale réponse est nécessairement dans l'intégration républicaine qui, à terme, se traduit au fil des générations, par une assimilation progressive. A ce propos, l'intégration des migrants et les moyens associés (accueil, formation, insertion...) devraient être considérés par les pouvoirs publics comme une cause nationale.

C'est tout le sens de notre modeste engagement au coté de l'ABAAFE (Association Brestoise pour l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour les Étrangers) et de nos interventions en association avec le monde éducatif dans les collèges et les lycées.

En effet, les sociétés occidentales sont des sociétés historiquement sécularisées :

elles sont sorties du régime de pensée théologique, c'est-à-dire que les normes religieuses ne jouent plus de rôle structurant dans l'organisation collective.

Mais, si dans les faits, tous les individus n'ont pas le même rapport aux normes religieuses, que tous ne cultivent pas ce rapport distancié qui est devenu pour beaucoup d'entre nous une évidence, nous sommes convaincus que la république fera avec **l'islam ce qu'elle a fait jadis avec le**

catholicisme :

Elle apaisera les tensions et confortera l'immense majorité de nos concitoyens musulmans qui considèrent à juste titre que leurs convictions religieuses relèvent d'une expérience individuelle et intérieure et qui se traduit par une distinction entre sphère privée et sphère publique.

C'est le vœu que je formule en cette nouvelle année 2023.

Bonne année laïque à vous, toutes et tous !

Jean Pierre Hue

Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29



Actualités du CLC29

- Suite à une actualité particulièrement fournie en décembre, en janvier nous préparons nos interventions à venir dans les lycées notamment au lycée naval et par des prises de contact avec les lycées brestois ainsi que par l'organisation d'une conférence publique qui aura lieu le **samedi 11 mars 2023** à 14h30, à l'auditorium des Capucins menée par **Mr Ismaël Ferhat**, maître de conférences à l'université de Picardie Jules Verne (INSPE de l'académie d'Amiens, où il est chargé de la mission « laïcité »)



[Voir une vidéo de
présentation](#)



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Michèle Jarron Carsin, membre du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

Tribune libre !

Donc, la jeunesse française contemporaine serait indifférente à la laïcité, à ses fondements, à son exercice ? Admettons... mais alors se pose la question : quel ingrédient magique les générations précédentes absorbaient-elles pour vivre pleinement, et dans la gaieté, leur parfait éloignement des Révélation de tout acabit.

Je vais révéler ce grand secret, que les moins de quarante ans ne peuvent pas connaître...

Pendant fort longtemps, depuis la révolution de 1789, les gouvernements successifs ont compris tout l'intérêt de former des citoyens capables de réfléchir, écrire, compter, disposer de ressources morales fondées en raison, et de repères historiques – donc, de former, en amont, des maîtres pourvus eux-mêmes de ces compétences et valeurs : l'Instruction Publique était née ; et, très vite, dès 1833, la loi Guizot, instaure les Écoles Normales d'Instituteurs, départementales.

Ah ! L'École Normale d'«Instits ».

Elle accueillait, sur concours, des bons élèves de 3^e, issus de milieux modestes, qui, devant tout à l'École, à commencer par la liberté de penser par eux-mêmes, voulaient fermement « passer le témoin » aux générations suivantes.

Hélas ! On parle d'hier, voire avant-hier, leur suppression ayant été décidée par la loi du 14 juin 1989, dite « loi Jospin ».

Un petit tour dans ces conservatoires de la pensée libre ?

Imaginez un internat départemental soigné, dans de beaux bâtiments hérités d'administrations prestigieuses antérieures – par exemple un fort, construit par Vauban et classé au Patrimoine mondial des sites majeurs de cet architecte militaire.

Un portail imposant ouvre sur une cour gravillonnée au centre de laquelle se dresse une chapelle, devenue salle de spectacle et de réunions. À droite comme à gauche et face à la chapelle, des bâtiments de trois étages en belle maçonnerie, administration, salles de cours, bibliothèque, gymnase, salles à manger, chambres (pas de dortoirs), cuisines et autres nécessités. Au-delà de la chapelle et tout autour des bâtiments, arbres, pelouses, jardins, et même une vaste terrasse dominant toute la ville ancienne. Pendant quatre ans les élèves- institutrices sont logées comme des princesses, de la seconde au baccalauréat et à l'année de formation professionnelle ; et bien nourries, et bien enseignées.

Comme des princesses, aussi, bien enfermées : la pensée est cultivée et libérée, mais nous ne quittons notre Maison qu'un week-end tous les quinze jours, le samedi après le devoir surveillé sur table, retour dimanche à 19h, avec le « carnet de sortie » signé des parents.

Seul est distribué le courrier autorisé par les parents.

Heureusement, il y a les stages obligatoires de formation aux méthodes d'éducation active pour les centres aérés et colonies de vacances ; et le jeudi, nous pouvons et devons animer les « patros » laïques des écoles primaires publiques de la Ville. Aller et retour permettent de faire un saut au Monoprix ou aux Galeries, le shampoing n'étant pas fourni au Château.

Stages, patronages laïcs, centres aérés et colonies de vacances permettent de rencontrer cette espèce humaine inconnue au Château : les « nonots », nos homologues garçons !

Enfin, ouf, ni le concierge, ni le garçon de laboratoire, ni le prof de dessin (fort séduisant mais qui subit, stoïque, chaque semaine, deux heures d'asphyxie au vernis ongles, laque et autres produits à séduire dont abusent les copines pour cette occasion).

Si Dame Nature trouve là des compensations imaginaires, l'Education Nationale qui veille au grain ne manque pas d'y trouver son compte : annuellement, Monsieur le Directeur de l'École Normale d'Instituteurs organise un bal et en adresse l'invitation à Madame la Directrice de l'École Normale d'Institutrices. Les idylles qui se nouent là pourvoient aux « postes doubles » des villages du département. D'ailleurs, c'est un projet de longue date : se nomment mari et femme de promo les élèves entrés à l'EN au même rang.

Aucune évocation de cours de morale ou de religion ? C'est que tout le programme de nos jours de classe et de détente, est celui des lycées « normaux » c'est-à-dire laïques, suivant un programme d'enseignement général laïque où figurent mathématiques, cosmographie, sciences physiques et sciences naturelles, histoire et géographie, langues vivantes, littérature française, philosophie et sport – en absence d'aumônier et d'aumônerie... preuve éclatante qu'aucun de ces établissements n'était assimilable à une Maison d'Arrêt.

Chiche : la République décide de reprendre ce schéma de formation des citoyens. Aux hussards noirs de la République s'adjoignent les dragonnes de la pensée libérée, par les savoirs, de tout dogme aliénant.

Et vive la Laïque, vive la République !

Michèle JARRON CARSIN



La revue des médias

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29..



Atlantico , 29 décembre 2022

2022, et les loups de la défense de la laïcité dans la lutte contre le séparatisme

Accès libre et gratuit

Concernant la laïcité après la loi contre le "séparatisme", où en est-on aujourd'hui ?

[Lire la suite](#)



Le droit de vivre, 17 décembre 2022

Accès libre et gratuit

La laïcité, un principe pour notre temps

Les législateurs républicains de 1905 étaient des visionnaires. Ils conçurent et votèrent une loi pour leur temps, qui demeure un socle pour le nôtre. Ceux qui jugent discriminatoires les lois de laïcité ne devraient pas ignorer qu'elles dérivent

historiquement des intolérances religieuses, dont notre présent donne encore si souvent le spectacle, ici et ailleurs.

[Lire la suite](#)



le club de Mediapart , 12 janvier 2023

Accès libre et gratuit

Qui veut la peau de la loi de 1905 ?

PIERRE OUZOULIAS

Sénateur communiste des Hauts-de-Seine
Bourg-la Reine - France

Après le dépôt de ma proposition de loi visant à constitutionnaliser l'article 2 de la loi de 1905 et les polémiques entourant les fêtes de fin d'année, je



Comité National d'Action Laïque - 22 novembre 2022

Enseignement hors contrat un jugement qui change tout

Une étude du CNAL rendue publique en mars 2022 a montré la nécessité de mieux protéger le droit à l'éducation des enfants et adolescents scolarisés dans les établissements d'enseignement privé hors contrat. En effet, l'analyse de près de deux cents rapports de visite, qui nous ont été communiqués, fait souvent état de manquements significatifs à la poursuite des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

veux alerter la gauche et le camp laïque
: la loi de 1905 est en danger.

[Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



Off investigation, 5 décembre 2022

Accès libre et gratuit

” Espérance banlieue “ Ces cathos tradis qui rêvent de ” franciser ” les petits musulmans (1-2)

Depuis le quinquennat de Nicolas Sarkozy, la Fondation pour l'école, qui regroupe des catholiques traditionalistes, plaide pour une liberté plus large de l'enseignement. En dix ans, son émanation, Espérance banlieue, a créé avec l'aide de grandes entreprises une vingtaine d'écoles traditionalistes « hors contrat ». Objectif : « arracher les enfants des banlieues à l'abandon scolaire ». Mais en pratique, ces catho-tradi qui avancent masqués



Rue des deux mondes, 19 décembre 2022

Comptes de Noël : bilan (provisoire) de la christianophobie dans le monde

Accès libre et gratuit

Dans cette étude réalisée auprès de 1 099 enseignants, 56 % des professeurs du secondaire public déclarent s'être déjà autocensurés, soit une augmentation spectaculaire de 20 points en quatre ans. L'assassinat de Samuel Paty n'a manifestement pas conduit au sursaut du corps enseignant que certains espéraient.

[Lire la suite](#)

s'efforcent surtout de « franciser » les petits musulmans à coups d'uniforme, de marseillaise, et d'amour du drapeau.

[Lire la suite](#)



*Par Le Parisien avec AFP
Le 22 décembre 2022*

Laïcité : des sénateurs LR veulent modifier la loi de 1905 pour «préserver les crèches» de Noël

accès libre & gratuit

Les élus proposent de compléter l'article 28 « en ajoutant des cas d'exception en lien avec les traditions immémoriales de la France, à savoir la présence temporaire des crèches et arbres de Noël, des galettes des rois et d'œufs de Pâques ».

[Lire la suite](#)



France Bleu Loire Océan , France Bleu, 22 décembre 2022

Une affiche de Noël du département de la Vendée fait réagir

Accès libre et gratuit

Une affiche du conseil départemental de la Vendée heurte les jeunes socialistes de Loire-Atlantique. Le département adresse ses vœux de joyeuses fêtes et on y voit une représentation de la nativité. Ce que dénonce le MJS.

[Lire la suite](#)

Conseils de lecture supplémentaire

Jean-François Braunstein

**LA
RELIGION
WOKE**

J.-Fr. Braunstein : « Le wokisme est une religion intolérante et prosélyte »

Une vague de folie et d'intolérance submerge le monde occidental. Venue des universités américaines, la religion woke, la religion des « éveillés », emporte tout sur son passage : universités, écoles et lycées, entreprises, médias et culture.

Au nom de la lutte contre les discriminations, elle enseigne des vérités pour le moins inédites. La « théorie du genre » professe que sexe et corps n'existent pas et que seule compte la conscience. Braunstein s'appuie sur des textes, des thèses, des conférences, des essais, qu'il cite et explicite abondamment, afin de dénoncer cette religion nouvelle et destructrice pour la liberté.

Un essai choc et salutaire.

Jean-François Braunstein, La Religion woke, éd. Grasset, sept. 22



Le QUIZZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la citoyenneté et la laïcité !
Les réponses figurent dans le site internet de notre association.
Amusez-vous bien !

Question 1 : un enseignant est-il libre d'exprimer sa croyance religieuse ?

- A - Oui
- B - Non

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2 :

Un.e étudiant.e est-il.elle libre d'afficher sa conviction religieuse ?

- A - Oui
- B - Non

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3 :Des étudiants peuvent-ils récuser un enseignant en raison de son sexe ou de sa religion ?

- A - Oui
- B - Non

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est reconnu d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de l'adhésion.

J'adhère, je renouvelle mon adhésion

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

Je m'abonne au CLaC'Infos

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



*Directeur de la publication :
Président du CLC29*

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2022 Comité Laïcité Citoyenneté 29